

Récapitulatif des résultats de vos indicateurs

Année au titre de laquelle les indicateurs sont calculés

2022

Période de référence

Date de début

01/01/2022

Date de fin

31/12/2022

Tranche d'effectifs de l'entreprise ou de l'UES

50 à 250

Nombre de salariés pris en compte pour le calcul de l'index

189

Index égalité femmes-hommes en 2023 (au titre des données 2022)



Votre résultat total est **99/100**.

99 points sur un maximum de 100 pouvant être obtenus.

Indicateur écart de rémunération entre les femmes et les hommes

	MOINS DE 30 ANS	30 À 39 ANS	40 À 49 ANS	50 ANS ET PLUS
ouvriers	NC	NC	NC	NC
employés	-2,19%	0,8%	2,39%	-1,54%
techniciens et agents de maîtrise	NC	NC	8,52%	NC
ingénieurs et cadres	NC	NC	NC	0,02%

écart de rémunération par csp
(avant seuil de pertinence)

Ce site utilise des cookies et vous donne le contrôle sur ceux que vous souhaitez activer

Tout accepter

Tout refuser

Personnaliser

[Politique de confidentialité](#)

Récapitulatif

vosre résultat final est écart favorable aux hommes	0,4%
vosre note obtenue est	39/40

Indicateur écart de taux d'augmentations entre les femmes et les hommes

	FEMMES	HOMMES
taux de salariés augmentés	1,4%	0%

taux d'augmentation

Récapitulatif

vosre résultat en nombre équivalent de salariés* est écart favorable aux femmes	0.6
vosre note obtenue est ** mesures de correction prises en compte	35/35

Indicateur pourcentage de salariées augmentées dans l'année suivant leur retour de congé maternité

Récapitulatif

vosre résultat final est	100%
vosre note obtenue est	15/15

Indicateur nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations

Ce site utilise des cookies et vous donne le contrôle sur ceux que vous souhaitez activer

votre note obtenue est

10/10

Ce site utilise des cookies et vous donne le contrôle sur ceux que vous souhaitez activer